

## CHAMPFROMIER - CONSEIL MUNICIPAL

**Compte-rendu de la séance du vendredi 25 février 2022, à 18 H 00, sous la présidence de M. Jacques VIALON, Maire.**

**Présents** : Mmes, Ms Jacques VIALON, Maire ; Ludovic BOUZON, Gilles FAVRE, Jean-Charles TODESCHINI, Maryvonne ETALLAZ, Adjointes ; Yoann FALABREGUE, Christine MARTIN, Carole PERRIER, Jérémy BERTEAUX, Gwendoline MILET, Aurélie BERNASCONI, Robin ZARUCCHI, Conseillers.

**Absent(e)s représenté(e)s** : Béatrice MONTORO par Aurélie BERNASCONI, Stéphanie ROCCATI par Carole PERRIER, Éric VALMAS par Ludovic BOUZON.

M. Robin ZARUCCHI a été élu secrétaire de séance.

### Compte-rendu des délégations du Maire

Dans le cadre de la délégation que le Conseil Municipal a consentie, le Maire rend compte des affaires qu'il a traitées :

- ❖ Néant

### Délibérations

- ❖ Décide de créer un emploi d'Adjoint Administratif occasionnel pour la période estivale 2022 ;
- ❖ Décide de créer deux emplois d'Adjointes Techniques occasionnels pour la période estivale 2022 ;
- ❖ Approuve les termes de la convention à intervenir entre la Communauté de Communes du Pays Bellegardien et la commune de CHAMPFROMIER fixant les conditions de service pour assurer l'évacuation des déchets de la STEP pour une durée de 3 ans à compter du 01 janvier 2022 ;
- ❖ Autorise Monsieur le Maire à mettre à la vente la parcelle cadastrée AB n°257 d'une surface de 1 449 m<sup>2</sup> dont la commune de Champfromier est propriétaire et fixe le prix de vente de ladite parcelle à 98 532 € soit 68 € TTC le mètre carré ;
- ❖ Fixe le nouveau tableau des emplois permanents de la commune de CHAMPFROMIER à compter du 1<sup>er</sup> mars 2022 de la manière suivante :
  - 1) Liste des emplois permanents à temps complet :

• 1 Agent d'accueil et secrétariat	Cadre d'emplois : Adjointes Administratifs
• 1 Agent d'accueil et secrétariat polyvalent	Cadre d'emplois : Adjointes Administratifs
• 1 Ouvrier polyvalent	Cadre d'emplois : Adjointes Techniques
• 1 Agent de maîtrise	Cadre d'emplois : Agents de maîtrise
  - 2) Liste des emplois permanents à temps non complet :

• 1 Agent d'accueil (17,50 h/semaine) et secrétariat (7 h/semaine)	Cadre d'emplois : Adjointes Administratifs
• 2 Agentes des écoles maternelles (27,75 h/semaine)	Cadre d'emplois : ATSEM
• 1 Agent d'entretien des écoles et cantine (10,50 h/semaine)	Cadre d'emplois : Adjointes Techniques
• 1 Agent d'entretien de la cantine (2,30 h/semaine)	Cadre d'emplois : Adjointes Techniques
• 1 Agent de la cantine (7,00 h/semaine)	Cadre d'emplois : Adjointes Techniques
- ❖ Accepte le temps de travail légal des agents de la collectivité soit 1607 heures par an ;

- ❖ Fixe les tarifs à appliquer en 2022 ou au titre de l'année scolaire 2022-2023 :
  - Heure main d'œuvre agent technique : 50 €
  - Heure main d'œuvre agent technique avec engin(s) ou matériel(s) : 85 €
  - Participation financière des communes extérieures demandeuses pour élèves scolarisés à l'école de CHAMPFROMIER : 850 € par élève
  - Cantine : 6,30 € comprenant repas, accompagnement et encadrement
  - Repas du personnel communal : 4,10 €
  - Garderie : 1,50 € la demi-heure
  - Temps d'Activités Périscolaires (TAP) : 12,75 € forfait de vacances à vacances ; 1,10 € les 45 mn
  - Location de la salle des fêtes :
    - Location particuliers et associations extérieures au village : 750 € le week-end ;
    - Location particuliers et associations pour manifestation non payante et non publique :
      - 1 journée : 105 €
      - 1 week-end : 160 € ;
    - Location artisans, commerçants, entreprises pour une manifestation dans le cadre de leur activité : 210 € le week-end ;
    - Location hall 1 week-end : 75 € ;
    - Forfaits chauffage sur demande : 80 € pour la journée / 150 € pour le week-end.
  - Location tentes : 40 € le week-end ;
  - Les autres tarifs restent inchangés.
  
- ❖ Accepte l'ouverture de crédit, avant vote du budget 2022, correspondant à 25 % des dépenses réelles inscrites au budget 2021 en investissement ; soit 77 655,85 € ;
  
- ❖ Approuve les termes du marché de service à intervenir sur le territoire de la commune entre l'association Les Rrominets de la Valserine et la commune de Champfromier fixant les conditions pour le trappage, la stérilisation et l'identification des chats errants pour une durée de 1 an à compter du 01 janvier 2022.
  
- ❖ Autorise M. le Maire à déposer une demande d'aide financière à la Région Auvergne Rhône Alpes dans le cadre des travaux d'accessibilité et mise en conformité du bâtiment mairie-école prévus pour 2022 / montant des travaux HT (total travaux) : 353 000 € / subvention sollicitée : 126 995 € ;
  
- ❖ Autorise M. le Maire à déposer une demande d'aide financière au Département de l'Ain via le Pacte de Territoire dans le cadre des travaux d'accessibilité et mise en conformité du bâtiment mairie-école prévus pour 2022 / montant des travaux HT (volet accessibilité, mise en conformité, réfection façades et maîtrise d'œuvre) : 370 330 € / subvention sollicitée : 70 525 € ;
  
- ❖ Autorise M. le Maire à déposer une demande d'aide financière à l'Etat via la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) dans le cadre des travaux d'accessibilité et mise en conformité du bâtiment mairie-école prévus pour 2022 / montant des travaux HT (volet accessibilité et mise en conformité) : 263 500 € / subvention sollicitée : 115 940 € ;

### **Commission administration financière**

- ❖ Encaissement subvention du Fonds Local de 4 929 € pour travaux forestiers ;
- ❖ Encaissement subvention de SYLV'ACCTES de 10 350 € pour travaux forestiers ;
- ❖ Encaissement fonds de concours de la CCPB de 24 000 € pour les travaux du mur de soutènement de la rue de la Fruitière ;
- ❖ Encaissement subvention du Département Ain de 2 500 € pour les travaux d'une piste forestière ;
- ❖ Compte-rendu de la rencontre du 10/02/2022 avec M. Antoine ANASTASIE, agent ONF : Bilan des ventes de bois 2021 et travaux forestiers et projections budgétaires pour 2022.

## **Commission administration technique**

- ❖ Travaux réalisés :
  - Finalisation pose clôture site de l'ancienne scierie par l'entreprise DE SA ;
  - Installation d'un vidéoprojecteur dans la salle de classe des CM et pose d'un nouveau tableau blanc ;
  - Pose panneaux Région Auvergne Rhône Alpes aux entrées du village pour encaissement subvention.
  
- ❖ Travaux en cours :
  - Dégât des eaux à la boulangerie provenant de l'appartement du 1<sup>er</sup> étage : en attente du passage des experts (fuite traitée)
  - Réfection de l'appartement au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment mairie-école (isolation intérieure, reprise électricité, peinture murs, changement sols...).
  
- ❖ Travaux à venir :
  - Pose lino dans la pièce de jeux de la garderie périscolaire par l'entreprise CAZAJOUS ;
  - Installation 5 bancs, 3 poubelles, une table de pique-nique et cages de football par les agents techniques ;
  - Abattage envisagé de l'arbre situé derrière le lavoir de Monnetier (situé au croisement de la route des Avalanches et du Chemin du Poisey) par l'ONF en prévision des travaux de réfection et d'aménagement du secteur ;
  - Changement du marteau de sonnerie sur la cloche principale de l'église par l'entreprise PACCARD ;
  - Marquage au sol des voies communales par la société MARKOSOL ;
  - Modification éclairage public pour extinction nocturne ;
  - Travaux de démolition partielle sur le site de l'ancienne scierie ;
  - Mise en service des poteaux incendie de Monnetier et de Communal ;
  - Accessibilité bâtiments : Permis de construire du bâtiment mairie-école en cours d'instruction + commissions DDT et SDIS sur dossier AT de la mise en conformité dudit bâtiment.
  - Compte-rendu des rapports énergétiques de la salle des fêtes et du bâtiment mairie-école par le SIEA.
  
- ❖ Chemin de Moulin Dernier : À la suite de l'affaissement d'une portion de route, 2 entreprises ont été consultées pour proposer solutions techniques et chiffrages.
  
- ❖ Réunion de la commission travaux prévue le 28/02/2022 pour faire le point sur les différents travaux entrepris ou à entreprendre.

## **Commission administration civile**

- ❖ Fête du village du 02 juillet 2022 : Mise en relation des éventuels participants/organisateur : associations, commerçants, forains, artificiers.  
Le pilotage de la fête se fera par les associations organisant l'évènement avec le soutien de la municipalité via un référent.  
Une réunion est à prévoir entre tous les acteurs de cette fête afin de répartir les tâches avec la présence dudit référent.  
Le feu d'artifice est pris en charge par la commune comme les années précédentes.
- ❖ Réunion de la commission en charge du fleurissement de la commune prévue le 04/03/2022 ;
- ❖ Compte-rendu de l'assemblée générale de la bibliothèque municipale gérée par l'association « Le Champ du livre » : Bien que la crise sanitaire ait ralenti l'affluence des deux dernières années, il y a une bonne reprise d'activité. Un projet d'animation est en cours en lien avec la Marpa Les Carlines ; des animations pour la période estivale sont également prévues.

## Commission administration urbanisme

### ▪ Dossiers d'Urbanisme

- Déclarations préalables :
  - Groupement forestier de MORGELAZ : Création abri pour bûcherons, parcelle cadastrée A 202, Combe d'Evuaz Nord ;
  - Madame VALLET Caroline : Isolation thermique et ravalement de façades, parcelle cadastrée AB 303, 290 rue Neuve.
- Permis de construire :
  - AD CONSTRUCTION : Construction maison individuelle, sur parcelle cadastrée D 1610, Chemin du Niezelet ;
  - AKWEL SA : Extension d'un immeuble de bureaux, sur parcelle cadastrée AC 303, route des Burgondes ;
  - Commune de CHAMPFROMIER : Accessibilité et mise en conformité du bâtiment mairie-école, sur parcelle cadastrée AB 288, 541 route des Burgondes.
- Le PLUiH (Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat) voté en conseil communautaire est exécutoire depuis le 23/01/2022.

### Sujets et informations divers :

- ❖ Complémentaire santé et prévoyance des agents de la collectivité : prise en charge d'une partie de cette couverture à prévoir au cours de cette année/ en lien avec le Centre de Gestion de l'Ain ;
- ❖ Pour donner suite à une demande des nouveaux propriétaires du bâtiment de la cure (516 rue de l'Eglise) d'acquiescer le tènement comprenant le bâtiment du local paroissial et des Carceris, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer. Aucune opposition n'a été émise concernant cette éventuelle vente.
- ❖ Don de 600 € de l'association Valserimes Champfromier, récemment éteinte, en faveur du CCAS de la commune : cette somme sera dédiée à la confection des colis pour les aînés de Champfromier. Les élus remercient vivement les personnes à l'origine de cette action.
- ❖ Recensement de la population : Par un courrier officiel, l'INSEE informe la collectivité que selon les derniers chiffres enregistrés, la population de Champfromier s'élève à 756 habitants.
- ❖ Concours photo du bulletin communal : 2 gagnants ont été désignés par la commission bulletin. Les photos sélectionnées serviront à illustrer les premières et dernières pages du prochain bulletin. Des lots seront également remis prochainement (après diffusion dudit bulletin)
- ❖ Nettoyage de printemps 2022 : date à retenir du dimanche 27 mars 2022, de 9h à 12h, avec départ depuis la place de la Mairie.
- ❖ Demande de participation financière par le Cri de la Goutte pour le festival 2022. Les élus souhaitent concentrer les efforts de subventions au profit des associations du village ou pour toute manifestation impliquant directement Champfromier. Ainsi, la commune ne subventionnera pas l'association le Cri de la Goutte cette année ;
- ❖ Trail de la Valserine organisé par le CABB les 4 et 5 juin prochain à Champfromier : manifestation sportive en lien avec le camping Les Géorennés pour l'accueil des participants et le départ des courses. Prêt de matériel et subvention exceptionnelle prévus par la municipalité pour accompagner l'évènement ;
- ❖ Route des Burgondes/ Pont d'Enfer : des travaux d'étanchéification de chaussée sont prévus par le Département de l'Ain en 2022. Des études sont en cours pour valider la possibilité de faire circuler temporairement les véhicules légers sur le pont Passage du Tram. A cette occasion, certains conseillers font à nouveau part de leur inquiétude quant à la vitesse des véhicules qui traversent le village. Dans le cadre des travaux du Département, un aménagement de chaussée visant à faire ralentir les véhicules et sécuriser les piétons pourrait être envisagé ;

- ❖ Participation à l'opération « La nuit est belle » organisée par le Pôle Métropolitain Genevois Français le 23/09/2022 ;
- ❖ Plantation participative avec l'ONF : afin de sensibiliser la population de la commune à la richesse et l'importance de la flore et donc à la préservation de la forêt, la municipalité, en lien avec l'agent ONF, prévoit une sortie plantation dans la forêt de Champfromier à l'automne 2022 ;
- ❖ Stage à l'école, encadré par les ATSEM, d'Alexi DESCHENAUX du 07/03/22 au 11/03/22 ;
- ❖ Revue des candidatures spontanées reçues en mairie pour le poste d'ATSEM qui se libère en fin d'année scolaire 2022 ;
- ❖ Manifestation sportive Raid CentraleSupelec 24<sup>ème</sup> édition avec arrivée le 8 mai 2022 à Champfromier. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les étudiants organisateurs de cette manifestation qui se déroule sur 5 jours entre PONTARLIER et CHAMPFROMIER. Mise à disposition gratuite de la salle des fêtes le 8 mai pour remise des prix. Hébergement du « staff » au Camping les Géorennnes.
- ❖ Information du remaniement des commissions CCPB qui s'ouvrent aux conseillers municipaux : inscription volontaire possible ;
- ❖ Mise en vente, prochainement, de la fraise à neige sur le site Le Bon Coin ;
- ❖ Présentation du bilan d'interventions de la Gendarmerie de Chézery sur le territoire de la commune en 2021 ;
- ❖ Projet de création d'appartements par un particulier dans la maison jouxtant l'ancienne scierie : rencontre entre les élus et l'acquéreur potentiel prévue le 28/02/2022 ;
- ❖ Constitution des plannings pour la tenue des bureaux de vote des élections présidentielles et législatives ;
- ❖ Date du prochain conseil municipal : le vendredi 08 avril 2022 à 18h00.

Séance levée à 22h50